



En marge de la prochaine élection à la Fecafoot, le comité électoral de la Fecafoot vient de rappeler les conditions d'éligibilité.

1. Tout candidat au poste de membre du Comité Exécutif de la FECAFOOT doit remplir les conditions d'éligibilité ci-dessous :

- a) être citoyen camerounais jouissant de ses droits civiques ;
- b) être âgé de 21 ans au moins et 75 ans au plus ;
- c) n'avoir pas été condamné à une peine définitive privative de liberté sans sursis supérieure à trois (03) mois ;
- d) n'avoir pas été condamné à une peine définitive privative de liberté assortie de sursis simple ou avec probation supérieure à six (06) mois ;
- e) ne pas avoir été condamné dans les cinq ans qui précèdent l'Assemblée

Générale Elective à une sanction de suspension de deux (02) ans minimum relative à des faits disciplinaires et/ou de violation de l'éthique sportive par un organe juridictionnel ;

f) Avoir joué un rôle actif dans le football en qualité de dirigeant, promoteur ou directeur d'une équipe ou d'une école de football, joueur ou ancien joueur, entraîneur, arbitre, médecin sportif, officiel d'un club de football, journaliste sportif.

g) Tout candidat au poste de membre du Comité Exécutif de la FECAFOOT doit se soumettre à un contrôle d'intégrité diligenté par la Commission d'Ethique de la FECAFOOT et dont les modalités sont définies par le Code d'Ethique de la FECAFOOT.

h) La Commission d'Ethique transmet immédiatement ses conclusions à la Commission Electorale, lesdites conclusions conditionnent la recevabilité de la candidature.

2. Tout candidat doit être parrainé par cinq (05) délégués à l'Assemblée Générale de la FECAFOOT. Un délégué ne peut parrainer plus d'un candidat pour chacune des Ligues Régionales représentées au Comité Exécutif et pour le représentant des corps de métiers.

3. Un membre du Comité Exécutif ne peut être simultanément membre d'une Commission indépendante.

Le point A dans son alinéa 1 intéresse particulièrement les observateurs avertis du football camerounais. Il ressort de son interprétation qu'aucun candidat binational ne pourra prétendre diriger la fédération. Ce qui est perçu comme un subterfuge pour écarter Eto'o de l'élection à venir, quand on sait qu'il possède à la fois la nationalité camerounaise et espagnole et aurait même déjà dévoilé sa profession de foi.
